

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le 26 Juin 2023**

A 18 heures, à la salle communale « La Salangane »

Affiché, le 21 Juin 2023

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

Installation de Mme Alicia PIVETEAU en remplacement de Mme Sabrina PRUDHOMME, démissionnaire et positionnement dans les commissions communales

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 24/05/2023

II – Finances

- 1) Taxe de séjour 2024
- 2) Taxe d'aménagement : reprise de la délibération du 26/11/2019
- 3) Transfert de la régie des photocopies sur la régie des salles
- 4) Cotisation « fondation du patrimoine » : reprise de la délibération du 24/05/2023

III - Gestion Communale

- 1) Validation du protocole d'accord en vue de la cession de l'emprise foncière des anciennes colonies du Mans (Commune/ EPF/ Opus Promotion)
- 2) Délibération du conseil municipal retirant la délégation d'exercice du droit de préemption urbain au Maire sur le secteur du centre-bourg
- 3) Délibération du conseil municipal déléguant l'exercice du droit de préemption urbain à l'EPF de Vendée sur le secteur de l'ilot du centre-bourg à la suite du retrait partiel de la délégation préalablement accordée
- 4) Délibération du conseil municipal retirant la délégation d'exercice du droit de préemption urbain au Maire sur le secteur Saint Jean
- 5) Délibération du conseil municipal déléguant l'exercice du droit de préemption urbain à l'EPF de Vendée sur le secteur Saint Jean à la suite du retrait partiel de la délégation préalablement accordée
- 6) Désignation d'une nouvelle Rue : « Rue Jean Gautier » à la place de l'impasse de Blois à compter du 1^{er}/01/2024

IV – Personnel Communal

- 1) Port de Morin : création d'un poste technique de catégorie C à compter du 1^{er}/08/2023
- 2) Avancements de grade/ création de 4 postes à temps complet à compter du 1^{er}/01/2024 :
 - a) 2 postes d'adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe
 - b) Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe
 - c) Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe
- 3) RIFSEEP : Modification des seuils du Régime Indemnitare (RIFSEEP) et des bénéficiaires de ce Régime Indemnitare
- 4) Télétravail : prolongation du dispositif
- 5) Tickets restaurants : précision sur les bénéficiaires

V - Liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2024 : tirage au sort

VI - Informations

- 1) Délégations du Conseil Municipal au Maire
- 2) Recours de M. ZARKA sur la Délibération du 6/12/22 (avenant n°2 – convention EPF)

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

